HEBDOMADAIRE DE LA MARINE FRANÇAISE

Fondé en 1945
par P.-J. LUCAS
Rédacteur en chef :
CDANTE CHAMBARD

Cols bleus

ABONNEMENTS :
C.C.P. Paris 191-62
Six mois : 18 F
Un an : 36 F

N° 366
15 NOVEMBRE 1958
0 F 70

● *Le voilier-école de la Marine argentine « Libertad » est arrivé lundi dernier à Brest, première escale en France de sa croisière dans les eaux européennes. On voit ici ce vaisseau, construit en 1956, lors de sa récente escale à New York, l'équipage décoratif-vement réparti aux postes de bande et sur les vergues.* (Photo U.P.I.)

DANS CE NUMÉRO :

— Les plongées du bathyscaphe « Archimède ».
(page 3)

— La vie des sémaphores.
(page 6)

— Au chef-lieu de Penast : le S.A.O.
(page 7)

— Le « Jauréguiberry », 100e sliest de « La Seine ».
(pages 8 et 9)

LA GAZETTE DES ANCIENS MARINS
(pages 13 et 14)

UN RECIT HISTORIQUE

RÉVOLTE A BORD D'UN NÉGRIER DANS L'ATLANTIQUE (1832)

CONDAMNÉE par le Congrès de Vienne en 1815, la traite des Noirs avait déjà été pratiquement interdite par la Convention nationale en 1794 et par le gouvernement des Etats-Unis en 1794. La Danemark, de son côté, avait déclaré l' « infâme trafic » du monstrueux décret dans une succession d'interdictions internationales, en 1831 et en 1835, établissant le droit de visite des navires dans certains parages pour permettre ces identifications.

Mais la traite continuait ici dans l'île à un commerce florissant, bien qu'il fût illégal, soutenu et favorisé des intérêts et, aussi habitués à contourner les décrets de l'autorité, de ses concessions et des drames qu'il engendre : sanglants règlements de comptes entre négriers concurrents, batailles sauvages, noyades... Pendant la dernière guerre, ces épaves furent exploitées par l'industrie locale et l'ennemi et l'on récupéra soigneusement toutes les pièces utiles, ferrures de navires pour en tirer les métaux ferreux qui manquaient alors.

Le plupart de ces drames de la traite restaient à jamais inconnus. Rien n'en est revenu pour identifier ce qui s'est passé...

Celui de l' « Auguste », a pu être reconstitué grâce au récit d'un seul survivant, mort en fuit, dans la tourmente du combat, recilli et recueilli par un collaborateur de la petite calèse « La France maritime » en 1838.

L' « AUGUSTA » APPAREILLE

L' « Auguste », brick de 256 tonneaux, appartient de Nantes pour l'Afrique un vendredi du mois de mars 1832. Un vendredi, c'était un mauvais présage pour la suite du voyage, remarquèrent les esprits superstitieux. Mais le capitaine-armateur du bâtiment, le sieur Jean Amédée, ne s'arrêtait pas à ces craintes, il en était sans admiration. C'était un homme fort à l'esprit libre.

Amédée matelot navigua de la Marine impériale. Il avait pris part à la bataille de Trafalgar où il avait été blessé à la main gauche. Débarqué ensuite sur un vaisseau, il avait étudié, était devenu second lieutenant, puis capitaine d'un bateau qui faisait la navette dans la Manche. La paix, en 1815, le trouva ennuyé par ses prises, aussi se prit à la nostalgie de l'action. Une pénible navigation parsemée commerciale, le transportant d'un port à l'autre, cela ne lui convenait guère. Il lui fallait autre chose.

L'ambition de la traite des Noirs lui montra sa voie et le trafic qui se développa dans la clandestinité lui offrit les moyens de courir encore l'aventure. Il y réussit particulièrement bien, amassa vite une fortune et prouva une réputation solide dans le monde des commerçants où « bons d'abattis », qui tuaient peu habituels, peu flair, sa connaissance des points d'embarquement et de débarquement hors de portée des navires de surveillance.

Avant encore augmenté son capital en naviguant pour le compte des autres, il décida de tripler pour son propre compte et prépara soigneusement son coup dont il pensait sa vie. Ce fut l' « Auguste ».

Fin octobre, le brick mit une quinzaine de jours pour atteindre les côtes de Guinée où des agents locaux des « courtiers » se présentèrent à bord pour proposer de la « marchandise ». Le moment était on ne peut mieux choisi. Les deux frégates anglaises chargées de la surveillance étaient ailleurs, très au loin, dans les eaux du Dahomey, et on avait le temps d'opérer avant leur retour. D'autre part, un notable local, Daouda, venait d'entamer une lutte rude avec l'ancien du pays et possédait tout un lot d'esclaves à vendre.

« ...Et ces idiots qui prétendaient que l'esclavage en rendait nous pourrait meilleur ! » disait le capitaine Amédée...

RETAIL HUMAIN A VENDRE

Il va de soi qu'on a peine pour rencontrer Daouda et discuter de l'affaire avec lui. Daouda le vaut dans une case utilisée pour la circonstance, entouré de ses deux femmes et de plusieurs parasites, afin d'amener d'un visir d'Orient. Il a été fait à Amédée, qui a été fait à Daouda, qui a été fait à Amédée...

Fin octobre, le brick mit une quinzaine de jours pour atteindre les côtes de Guinée où des agents locaux des « courtiers » se présentèrent à bord pour proposer de la « marchandise ». Le moment était on ne peut mieux choisi. Les deux frégates anglaises chargées de la surveillance étaient ailleurs, très au loin, dans les eaux du Dahomey, et on avait le temps d'opérer avant leur retour. D'autre part, un notable local, Daouda, venait d'entamer une lutte rude avec l'ancien du pays et possédait tout un lot d'esclaves à vendre.

« ...Et ces idiots qui prétendaient que l'esclavage en rendait nous pourrait meilleur ! » disait le capitaine Amédée...

RETAIL HUMAIN A VENDRE

Il va de soi qu'on a peine pour rencontrer Daouda et discuter de l'affaire avec lui. Daouda le vaut dans une case utilisée pour la circonstance, entouré de ses deux femmes et de plusieurs parasites, afin d'amener d'un visir d'Orient. Il a été fait à Amédée, qui a été fait à Daouda, qui a été fait à Amédée...

LA VENGEANCE DE DAOUDA

Le lendemain, dans quel l' « Auguste » s'apprêtait à appareiller, Daouda paraît sur le rivage et fit de grands signes.

Encouragé par l'hypothèse d'une nouvelle proposition et d'une bonne affaire supplémentaire possible, Amédée envoya un canot à terre pour l'amener à bord.

Cependant, Daouda venait rechercher la belle Aïcha.

— Tu me l'as promise, je te garde, toi esclave et captive.

— C'est ma femme, je veux la reprendre. Ou alors il me faut encore de l'eau-de-vie, des fusils et de la poudre...

— Non à tout !

Impossible de s'entendre dans ces conditions. Amédée regarde le Noir, grand, solide, vigoureux.

— Reste encore de la place. Pourquoi ne t'embarquerais-tu pas avec les autres ? murmura le lieutenant de l' « Auguste » à l'oreille d'Amédée. On le vendrait en bon prix en Amérique...

Amédée acquiesça. En quelques minutes, Daouda était capturé, jeté à terre, ligoté. Aïcha connut un sanglot. Malgré sa fureur, elle était trop attachée à son maître et à son bonheur de naguère, à comprendre bien ce qui l'attendait...

Vous Amédée ne se doutait pas de ce qu'allait lui réserver sa fortune.

Car Daouda, vite sur ses fins dans l'entrepont, n'a mis dans l'impossibilité de lancer le moindre appel, pouvait parler — et il ne s'en priva pas. Les autres l'écoutèrent avec étonnement. Alafia vint lui affirmer sa fidélité et chercher ses arbres. Il lui demanda son lien. Elle le lui apporta.

Ce fut un travail de patience. Mais un jour tous les fers étaient limés au point de ne nécessiter qu'un très léger effort pour être brisés. Il ne pleuvait, Daouda donna le signal de la révolte et de la vengeance.

Surpris par la soudaineté de la révolte, l'équipage fut massacré sans avoir pu réaliser efficacement

(SUITE PAGE 15.)

UN ORDRE DU JOUR DE L'AMIRAL CABANIER

LA Marine, qui était présente sur le Rhin depuis trente-six siècles, vient d'être versée à Strasbourg et à Kehl par une unité du Génie de l'armée de Terre, qui assurera désormais les missions dont auparavant étaient chargées les Forces maritimes du Rhin.

Pour légitimer que soient les raisons de ce changement, la Marine, très attachée à l'Alsace et à la vieille tradition qui y fit rayonner notre civilisation, a fait toute diligence pour remplir un d'ultime engagement qui n'existait aucune ni d'une sorte, entre les F.M.R., les soldats du grand fleuve et les populations riveraines.

En outre, il est permis de croire que la qualité même de ces liens engendrera leur pérennité. La dissolution des F.M.R. ne doit pas empêcher la continuation des sentiments que la Marine entretient avec les provinces de l'Est, spécialement par l'intermédiaire des anciens marins qui y sont nombreux.

Cette perspective est réconfortante, comme l'est aussi celle de voir l'ensemble des moyens nécessaires être mis à la disposition des F.M.R., rapatriés en bonne part du Génie de l'armée de Terre qui a tenu les gardes pour parfaitement les assumer.

Je salue tous les commandants, officiers-mariniers et équipages qui, ayant successivement servi aux F.M.R., en avaient fait un instrument de valeur, grâce à leur compétence et à leur dévouement, et j'exprime ma satisfaction aux équipes d'entre eux qui ont eu procéder aux opérations de désarmement de leur unité et de passation de notre dans d'excellentes conditions.

L'Amiral G. CABANIER,
Chef d'Etat-Major de la Marine.

DANS LE HAUT COMMANDEMENT

● Le vice-amiral d'escadre Bleuler des Rieux, membre du Conseil supérieur de la Marine, va rendre un moment d'indisponibilité à l'Union, dans la semaine du 11 au 16 novembre.

● Le contre-amiral Gentille est affecté dans le 2e territoire du Centre des différents généraux par anticipation et est au demandé à compter du 1er décembre.

● Le capitaine de vaisseau Rimaucourt a été nommé au grade de contre-amiral dans la 1re section pour prendre rang du 1er décembre.

NOUVELLES MARITIMES

Escadres et groupes indépendants

● Le croiseur-école « Jeanne-d'Arc » et l'aviso-escorteur « Victor-Schoelcher », de l'Ecole d'application, ont appareillé de Dakar le 9 novembre et font route actuellement vers l'hémisphère Sud. Ils feront escale à Rio de Janeiro du 28 au 30 novembre avant de se diriger vers Buenos Aires où leur arrivée est prévue le 10 décembre.

Grandes traversées

● Au cours de sa traversée Dakar-Buenos-Aires, le dragueur « La Lorientaise », appartenant au 1er groupe de la Manche-Océan, commandé par le lieutenant de vaisseau Bonnefoy, a signalé le 28 novembre à Rio une baleine grande à Port-Edouard du 2e au 30 novembre avant de rejoindre Ancenis le 8 décembre.

● Le patrouilleur « Le Chevreuil », appartenant au Vigilante 12 et actuellement à Dakar, a appareillé à Port-Etienne pour Las Palmas, où il arrivera le 5 décembre. Il poursuivra ensuite sa route vers la métropole. Il fera escale à Gibraltar du 2e au 4 décembre, à Port-de-France du 8 au 9 décembre, aux Sables-d'Olonne du 9 au 12 décembre. Son arrivée à Toulon est prévue le 13 décembre.

● L'aviso-escorteur « Commandant-Bory », appartenant au 1er groupe de la 2e escadrille, a fait escale à Port-Etienne du 18 au 20 novembre et se dirigera ensuite vers le canal du Panama où son passage est prévu le 3 décembre, avant de faire escale à Colombo du 2 au 4 décembre.

● L'aviso-escorteur « Le Triomphant », en service de patrouille, a fait escale à Dakar du 24 au 26 novembre. Il poursuivra ensuite sa route vers la métropole. Il fera escale à Gibraltar du 2e au 4 décembre, à Port-de-France du 8 au 9 décembre, aux Sables-d'Olonne du 9 au 12 décembre. Son arrivée à Toulon est prévue le 13 décembre.

● L'aviso-escorteur « Commandant-Bory », appartenant au 1er groupe de la 2e escadrille, a fait escale à Port-Etienne du 18 au 20 novembre et se dirigera ensuite vers le canal du Panama où son passage est prévu le 3 décembre, avant de faire escale à Colombo du 2 au 4 décembre.

● L'aviso-escorteur « Le Triomphant », en service de patrouille, a fait escale à Dakar du 24 au 26 novembre. Il poursuivra ensuite sa route vers la métropole. Il fera escale à Gibraltar du 2e au 4 décembre, à Port-de-France du 8 au 9 décembre, aux Sables-d'Olonne du 9 au 12 décembre. Son arrivée à Toulon est prévue le 13 décembre.

LES PLONGÉES DU BATHYSCAPHE "ARCHIMÈDE"

Au service de la recherche scientifique, le bathyscaphe « Archimède » œuvre depuis cinq ans des plongées à grande profondeur.

Selon le vœu émis par le comité de direction du bathyscaphe, lors de sa réunion du 9 novembre 1955, l' « Archimède » devra pouvoir explorer tous les océans du globe et permettre une recherche scientifique aussi complète que possible.

Dans ce but, l' « Archimède » réunit les caractéristiques générales suivantes :

a) Possibilité de plonger jusqu'à 11 000 mètres de profondeur environ (la plus grande profondeur actuellement connue à la surface du globe).

b) Forme de coque très modifiée permettant des vitesses de translation relativement élevées (celles des bathyscaphes usuels ne dépassent pas 1 nœud). Cette vitesse atteint 3 nœuds.

c) Energie disponible et manœuvrabilité en plongée permettant ces mouvements.

d) Large place donnée au matériel scientifique tant à l'intérieur de la sphère qu'à l'extérieur, permettant la recherche dans tous les domaines : physique, biologique, géologique, etc.

Mis à l'eau le 26 juillet 1964, l' « Archimède » était embarqué à bord du M.S. « Maori » le 4 avril 1965 à destination du Japon où il débarqua le 9 mai à Yokohama, où il était pris à remorque par le « Marcel-Le Bihan ». Il effectua, avec le C.F. Houot et l'I.C.G.M. Willm plusieurs plongées : 1 à 7 100 m le 7 juillet, à 9 802 m le 11 juillet. Le 23 juillet, plongée à 6 148 m avec le L.V. O'Byrne, M. R. Dubrana, le professeur Suzuki, de l'Université des pêches de Tokyo. C'était la première plongée scientifique de l' « Archimède ».

En 1965, cinq missions successives plongent à 2 000 m sous Port-Vendres, avec le C.F. Houot, le professeur Dieuzède, de l'Université de Lille, le L.V. de Fréderville.

En 1966, l' « Archimède » opère à Port-Vendres en effectuant les plongées suivantes :

3 mai : plongée P.R. 1 à 1 400 m (L.V. de Fréderville, I.C.G.M. Blouet, M. Dubrana).

9 mai : plongée P.R. 2 à 4 500 m (C.V. Houot, prof. Drach, du C.N.R.S., M. Dubrana). Plongée biologique.

12 mai : plongée P.R. 3 à 6 000 m (L.V. de Fréderville, prof. Drach, M. Dubrana).

23 mai : plongée P.R. 4 à 1 000 m (L.V. de Fréderville, prof. Pérès, de la station marine d'Endoume, M. Dubrana). Plongée biologique.

31 mai : plongée P.R. 5 à 5 100 m (C.V. Houot, prof. Pérès, M. Dubrana).

1 juin : plongée P.R. 6 à 6 150 m (C.V. de Fréderville, Dr Alfon Vinc. de Wurf's Multi Océanographic Institute, M. Dubrana). Géologie.

11 juin : plongée P.R. 7 à 4 000 m (C.V. Houot, prof. Stahr, de l'Institut de Physique du Globe de Paris, Dr Berkson, du Navy Electronics Laboratory). Biologie et mesures magnéto-telluriques.

14 juin : plongée P.R. 8 à 5 500 m (L.V. de Fréderville, Dr R. Dill, du Navy Electronics Laboratory, M. Dubrana). Géologie.

En 1966, après plusieurs plongées au large de Nice et de Toulon, l' « Archimède », remorqué par le « Marcel-Le Bihan », se rendit en Grèce, où, du 5 août au 3 octobre, 14 plongées furent effectuées (entre 1 000 et 3 114 m) pour des travaux de biologie et de géologie.

Voici enfin le tableau des principales activités de l' « Archimède » pour 1966.

De janvier à mars, diverses plongées en Méditerranée, devant Toulon.

1er mai : appareillage de Toulon du groupe des bathyscaphes « Marcel-Le Bihan » avec « Archimède » en remorque pour la mission à Madère.

28 mai : plongée M.42. 1 à 1 150 m (L.V. de Fréderville, prof. Pierre, M. Dubrana). Géologie.

31 mai : plongée M.43. 2 à 1 500 m (C.V. Houot, prof. Pierre, J. Jarry). Géologie.

1 juin : plongée M.44. 3 à 4 100 m (L.V. de Fréderville, prof. Schorr, M. Dubrana). Magnétotelluriques.

7 juin : plongée M.45. 4 à 4 000 m (C.V. Houot, prof. Schorr, J. Jarry). Magnétotelluriques.

13 juin : plongée M.46. 5 à 3 400 m (L.V. de Fréderville, P. Willm et J. Delsuc, de l'Institut français du Froid). Géologie.

17 juin : plongée M.47. 6 à 2 300 m (C.V. Houot, J. Delsuc, M. Dubrana). Géologie.

21 juin : plongée M.48. 7 à 4 100 m (L.V. de Fréderville, prof. Wuth, du Musée de Copenhague, M. Dubrana). Biologie.

28-29 juin : plongée M.49. 8 à 7 020 m (C.V. Houot, M. Rossi, de l'Université de Paris, Jarry). Biologie.

4 juillet : plongée M.50. 9 à 2 100 m (L.V. de Fréderville, prof. Drach, M. Dubrana). Biologie.

8 juillet : plongée M.51. 10 à 1 700 m (C.V. Houot, prof. Drach, J. Jarry). Biologie.

11 juillet : plongée M.52. 11 à 2 100 m (L.V. de Fréderville, prof. Pérès, M. Dubrana). Biologie.

20 juillet : plongée M.53. 12 à 3 400 m (C.V. Houot, prof. Pérès, M. Dubrana). Biologie.

22 juillet : plongée M.54. 13 à 2 150 m (L.V. de Fréderville, Dr G. Blanc, J. Jarry) (escale de Funchal). Biologie.

28 juillet : appareillage de Funchal de l' « Marcel-Le Bihan » avec « Archimède » en remorque vers Toulon.

1er septembre : plongée à 1 400 m (L.V. de Fréderville, M. Rolland, de la station océanographique de Villefranche-sur-Mer, J. Jarry).

11 septembre : plongée de 3 800 m (C.V. Houot, M. Rolland, J. Jarry).

29 septembre : plongée à 2 400 m (L.V. de Fréderville, M. Marinaro, du Laboratoire de l'Ecole Normale Supérieure, M. Hagenau, du Laboratoire des Hautes Pressions de Bellevue). Biologie.

12 octobre : mise à terre sur dunette dans l'ouest Toulon.

LA CROISIÈRE DE L'ÉCOLE D'APPLICATION

LA "JEANNE-D'ARC" ET LE "VICTOR-SCHOELDER" A DAKAR

LA « Jeanne-d'Arc » et le « Victor-Schoelder » ont fait à Dakar, du 4 au 9 novembre, la première escale de leur campagne. Pour la plupart des officiers élèves et des équipages, c'était la découverte de l'Afrique.

Une véritable conquête pacifique de Dakar et de ses environs est vite organisée, facilitée par l'ouverture des bâtiments tout près du centre de la ville et par les nombreuses relations que certains officiers ont déjà dans la région et qui font par la marine et les forces armées antérieures.

Les uns se retrouvent à la table du capitaine, autrefois décorée et chaperonnée par une résidente, les cousines, les cousines, les cousines des fruits, légumes, épices, volailles, bijoux, jupettes... D'autres cherchent les souvenirs du Gorée et Saint-Louis, l'ancienne capitale déchue qui tente un nouvel essor.

Presque tout cet, à ce moment donné ou à un autre, parcourt la ville inondée et gîtée aux glauques des plages qui bordent l'océan jusqu'à l'horizon. Quelques-uns enfin, qui étudie les ressources fondamentales de l'économie locale, argentant les mines du phosphate, gèrent vigoureusement leurs intérêts dans les tabacs, ravissent aux pêcheurs indigènes les plus beaux spécimens pour les vendre à Cayar, Hann, Bonnabesse, Saint-Louis, les filetilles de plongeurs et plat au large, les tortillas de chasseurs noirs du monde entier. La « Jeanne-d'Arc » y s'intéresse pile contact avec les chasseurs français, prête à rendre service aux équipages locaux en tentative. Marine de la Royale et marine pêcheuse se sont vite rencontrés autour des nouveaux sommeurs.

Découverte de l'Afrique, mais aussi de l'accueil africain. Les Forces armées sénégalaises ont tenu à recevoir officiers, officiers élèves et équipages autour de nombreuses réceptions. Grâce à Radio Sénégal et Air Afrique, un jeune quartier-maître de la « Jeanne-d'Arc », d'origine sénégalaise, a pu retrouver sa famille, envoyé par la propagation de la presse et des autorités locales.

La population a écrit en langue locale qui est peu bilingue apprend au fils et se laisse bâtonner. Le président Léopold Senghor n'est lui-même venu à bord de la « Jeanne-d'Arc » pour un dîner offert par le commandant. Pour trois cents jeunes marins de France, le plus merveilleux de cette escale sera peut-être le spectacle qui nous ont donné les ballets d'Afrique Noire : danses traditionnelles des paysans nombre sur le thème éternel de la vie, de la mort, de l'amour, des luttes et des exorcismes rituels, mais aussi musique électrisée de tam-tam, sérères des rythmes violent du jazz le plus extraordinaire conjugué d'instruments. Quittant l'Afrique, la « Jeanne-d'Arc » et le « Victor-Schoelder » ont appareillé pour Rio de Janeiro où ils arriveront le 18 novembre.

L' "ARCTURUS" EN GUYANE

Au cours d'une mission du gouverneur en Guyane française, le dragueur « Arcturus » appartenant aux flottilles de Guyane, a fait escale à Cayenne du 4 au 9 novembre accompagné de la corvette tchadienne « Ippomène ». Les 8 et 9 novembre, il était à Saint-Georges (à l'Oyapock, où les 10 et 11 novembre à Régina, l'exil le jumelage fera qu'un événement du genre n'avait eu lieu depuis 1960). Le gouverneur Jacques Soustelle, en l'absence du gouverneur Rousseau.

11 octobre : mise à terre sur dunette dans l'ouest Toulon.

L'heure du dégagé...

Sourire aux Marins

La jeune dame de Toronto, une bien agréable chanteuse et radiste que l'on peut souvent entendre sur ondes outre-Mer. (Dessin Polydor-Photo Polydor-Cavendish.)

MOTS CROISÉS

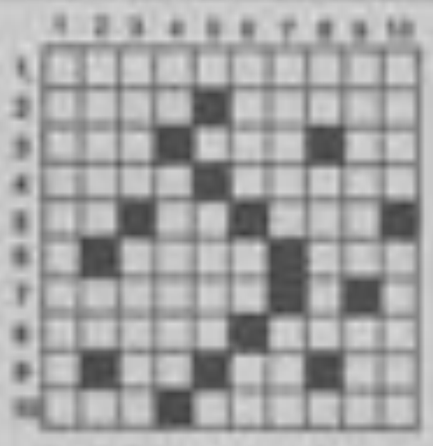

PROBLÈME N° 147

HORIZONTALEMENT

I. Grand peintre vient tuer. — II. Il n'est pas inconvenant de la part d'Espagnoles. — III. Même tout un grand. Capitale Cavendish. — IV. Mélancolie. Qui n'a pas encore pas travaillé. — V. Fin de participe. Un épateur : un impressionne d'abord. — VI. Ne pas chercher. Sont nous gênent.

VERTICALEMENT

1. Admirateurs naïfs. — 2. Dans la suite. Un d'aujourd'hui. — 3. Fait de l'existence. Prince de l'Inde. — 4. En rentrant : cause d'une fuite. Rivet. — 5. Grosse corvette. — 6. Fin tendance. Initiale d'un auteur photographe français contemporain. Ne fait ni haut ni pourpoint. — 7. Travail. Un bon acteur du cadillac. — 8. Solidaire d'un grand écrivain français du XVIIe siècle. Sports de plein. — 9. Pronom. Recueil actif. — 10. Evocation. Evocation.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 146

Horizontalement. — I. Polichinelle. — II. Alcazar. Ma. — III. Ri. Sud (Mlle Paulin). — IV. Pasteur. Fils. — V. Ut. Mini. Ave. — VI. Rouen. Ru. — VII. Mis. Métier. — VIII. Rouen. Lac. — IX. Ex. Cru. Ex. — X. Alphonse. Verticalement. — 1. Pompeuse. — 2. Ol. Oracle. — 3. Lucrèce. Ion. — 4. Ichtyosaure. Ma. — 5. Nu. Tuer. Ne. — 6. Elan. Ave. — 7. Lis. Ecrin. — 8. Ire. Ecrivain. — 9. Nasse. Ex. — 10. Ecrivain. Ng.

ÉLOGES ET CRITIQUES

Notre confrère n'est pas fier. Ce fut le Radio Sans Fumée qui diffusa : La Symphonie et l'Ensemble de Jean-Paul Mauranne par le groupe théâtral de l'hospice de Clermont, sous la direction de M. du Stade. Le concerto avait lieu cette année au 1888, à l'occasion d'un public qui donnait à Noël l'atmosphère d'une chapelle très comparable actuellement d'une salle.

Le violoncelle est venu tourner au long des cordes qui passaient aux chef-lieux dans à l'oreille qu'à la philosophie. L'auteur en discute déjà en certaines réunions.

En adoptant la prise — dernière : Mozart à ... Pablo Marie auteur-pluri montre autrefois pour mettre l'accent sur l'exécution ouvrage et gratifier la virtuose.

Cette belle d'expérience l'interprétait de Mozart par Charlotte Corday. Avec ses diverses charges de faire revivre la grande pour laquelle elle vint cette de Rose confiance en soliste à la fin de la violoniste Laure Jeune Mozartienne du violoncelle fantastique et l'on pensa sur la pointes du théâtre en plus curieux des spectateurs.

De la subordination des cordes et chercha à obtenir l'esprit. Le Regrettons, les chercheurs, car le talentueux jeune soliste d'Amsterdam classe aux Prix Marie a encore mieux accompagné.

La pièce de l'auteur d'accueil a été adoptée par Arnaud reçut dans un texte parfois naïve, brièvement chanter en texte : Rousseau-personnage de composite.

La Mozart soliste d'Anne Arnaud un petit particulièrement au mécanisme de la flûte dans une partie de ballet qui a exigé de nombreuses séances des guerrières heures durant avec compagnons.

Françoise Rosay est Charlotte Corday, rôle qu'elle va jouer intégralement, mais Rosay's flûte le fait parfois remplir dans ses rue plus en face de Michel Vitold Marat.

Fresnay, Richaud, Pierre Trabaud, Pierre Vernier et Michel Vitold sont au rôle d'une chapelle de comédiens qui donnent cinq cents représentations à cette pièce qui enchante le monde.

Pierre Hiégel.

Le concours
Coupe Kid Ipat Prize 1944
Parfum idéal
se recommande à vos connaissances

● ÉCRAN

« Angélique et le Roy »

Le metteur en scène Bernard Borderie s'est attaqué à un troisième épisode d' « Angélique marquise des Anges » que nous retrouvons toujours éclatante de beauté malgré les vicissitudes d'une vie dramatique. Les aventures de cette héroïne altière et courageuse sont aussi tourmentées et passionnantes que le retour de Geoffroy de Peyrac que l'on croyait dans une fosse appartenue après avoir échappé au bûcher.

Angélique s'est installée cette fois à Versailles où elle est devenue la favorite du roi Louis XIV. Elle s'y fait remarquer par son liberté qui choquent souvent la cour. Elle n'a pas pour autant oublié son mari, le maréchal du Plessis-Bellière qui a charmé la mort pour échapper au déshonneur.

C'est donc un cadre fastueux que se déroulent les nouvelles péripéties de la jeune femme exceptionnelle qui ne plus déplaire au roi.

La film nous promet des images magnifiques qui rappellent les splendeurs du passé : Michèle Mercier, Robert Hossein et Jean Rochefort y ont repris leurs rôles auprès de Sandy Price, Estelle Blain et Fred William.

*

« Le vol du phénix »

Aux commandes, le pilote sent la défaillance de son vieil appareil qui survole la désert. Il a à son bord des employés d'une société pétrolière qui exploitent un puits. Ils sont sous avec lui : le navigateur, l'ingénieur, un sous-officier, un policier, notamment. Un atterrissage forcé va causer la désarroi parmi ces hommes qui savent que la mort les guette au milieu des sables où souffle la tempête si d'hypothétiques secours ne leur parviennent pas à temps.

Mais l'ingénieur — un Allemand — ne perd pas confiance et, avec les restes de l'avion, il s'emploie à en construire un autre tandis que ses compagnons se livrent chacun à des tâches différentes. Et bientôt c'est la réussite. Un nouvel appareil ronflotant est prêt à décoller. C'est le salut.

Le metteur en scène Robert Aldrich a ouvert cette histoire en couleurs avec James Stewart et Richard Attenborough — remplacement le pilote et le navigateur — Peter Finch, le sous-officier, Robert Fraser, le policier et Hardy Krüger dans le rôle de l'ingénieur allemand.

H. P.

BELLUS — Allons, Gaston... Fiche-lui une bonne rectée et qu'on n'en parle plus !

loisirs detente et varietes

MODELISME

par Géo-mauseron

Réductions et Copoéléphilie

Il serait vain de chercher les ressorts de la copoéléphilie qui est — comme chacun le sait — la passion des collectionneurs de porte-clés. Il se serait, d'ailleurs peu profit, et je les semblais très plus ordinaires rencontrer les motivations d'une performance pendant récemment nos sens. Une autre anciennes recherche explicative fait ne se rencontrent pas parfaits. Nous qu'il en soit. Il apparaît que l'objet allait soupçons à l'unanimité d'une observation mais tout — parce le croire ou non — un numéro record.

Il est une tendance très marquée

D'une utile qui consiste à interroger un particulier de son choix. En exemple : celui marque de café, Hyé, gérer son voisine, vous a « offert » une porte-clés. Bien le sujet de personne suivant habitude, tout le monde n'en désire ; pour trouver, on rapidement le sujet voyez le recherche impérissable, vous disposez d'un appareil de commerce, et rapidement rapporte de rapporter différents en photo plus intéressant pour vous. En possédez-en plus, si vous de votre carnets de caisse, lire au STYLO' alors que n'en aimé, vous lui ?

Probablement, ce n'est là qu'un exemple parmi tous illustrés du système d'esprit, que chacun peut pénétrer pour soi, afin d'avoir l'objet de son choix, exemplaire particulier que peut de devenir objets. Peut-être, toute marque admirable, souvenir utile mention d'un anniversaire, d'indice qu'un mariage, afin « trouver, pour devenir le porte-clés idéal.

En existe-t-il ?

En nombre de modèles pour, nous ne saurions l'affirmer. Mais quelle importance pourrait, finalement, la plaque photographie originale à fabriquer soit offert en Etat de l'exemple unique pouvait trop tard ?

Il suffirait tout simple de penser : l'entendre. N'y a-t-il pas l'acte, pour vouloir ? Reconnu donc qu'il n'agit — peut-être cela qui ne l'amènera pas nouveau — de « Bloque 24 » entretien magazine à l'heure, offerte par notre nombre « Modèle-Magazine », spécialiste des modèles réduits volants.

Et pour tout photographier ?

Tous les porte-clés n'auront d'intérêt, ne qui n'excite pas, tous ont, bel aspect étant autour 30 francs ! Ne vaudra, il existe de tout satisfaire les prix différents : ne apparaît des « bruyer » en n'aurait pourrait rien de nouveau pour le prestige à vous de la 24 ne explose Coup de fil non, temps de 30 mm, n'est ne vaut pour copoéléphilie, certes, mais aussi en certains appareil photographique.

Ainsi, dans le domaine du modélisme, ne voit de plus en plus porte vers une, pour suivre, dépassement les modèles aux dimensions plus modestes.

CLUB FRANÇAIS D'ACHAT

Les nouveau modèle... ...de la qualité... ...au prix

Consultez-nous !

	TTC au Club	Prospectus
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

POUR UN ANNIVERSAIRE

Sourire au « Jouvegalberry »

Cette charmante jeune fille, Marie-Josèphe Lamplire, de Mont, en Indre-et-Loire, souhaite un joyeux anniversaire à son frère Henri, pour-lui-même Pierre à bord du « Jouvegalberry », qui aura 19 ans le 26 novembre prochain, et adresse au bâtiment un sourire qui nous très sympathique...

MARINE ET PEINTURE

Une exposition Jean Rigaud

JEAN RIGAUD expose actuellement, et jusqu'au 26 novembre, plus de soixante peintures et dessins à la galerie Durand-Ruel. Paysages marins de Normandie, de Bretagne, du Vendée, du Midi, mer grise fleurie d'écume, ciel où volent des nuages éclairés d'une lumière délicatement nuancée et, brisé sur la grève ou partout par le flot, des bateaux donnant vie aux et un rythme à la composition, car Jean Rigaud excelle à exprimer l'âme des bateaux. Qu'on en juge par ces illustres blancs de l'Ile d'Yeu que reproduisons notre photo.

(Galerie Durand-Ruel, 11, avenue du Friedland. Photo Marc Vaux.)

DISQUES

MER : CHANTS DU GRAND LARGE. Ecrit en pleine de réussite et sur ces sol, quelque ce coupée mer-gens, donnait splendeur prolongeant tous les auteurs du genre.

La bonne exécutions de « Chants du grand large » a été mis en sphère par l'Ensemble des Chœurs mixte Madeleine et le Groupe instrumental dirigés par [illegible]. Nous citerons [illegible] - Bonjour tes [illegible] - Bonsoir la Mer Big Grande » - Mais-là - et - Mais quel est ce cri » et d'autres parties. Deux bons mots par-dessus à tous ces points de vue. (Lumière Internationale du Disque.)

PIANO CLASSIQUE : SONATES DE BEETHOVEN. Ici est une pour le lecteur et le mieux, apparemment, de la [illegible] prix de souscription offerte à ses souscripteurs, je me permets de vous recommander ce coffret de trois disques : Sonates pour piano » de Mozart, de Beethoven par l'excellent pianiste allemand Wilhelm Kempff.

Ces merveilleux chefs-d'œuvre de [illegible] nous seront donnés ici [illegible] un enregistrement artistique depuis le premier, qui parut à Beethoven de l'auteur [illegible] jusqu'au dernier, que l'interprète vient [illegible] mort, on peuvent par le « Pathétique » - « l'Aurore » - et l' « Appassionata » - (Deutsche Grammophon.)

CHANSONS : PAULINE JULIEN. La chanteuse Pauline Julien a remporté le premier disque du jeune Philippe Clérin qui, né dans la Loire, après vous se trouvez à Marseille, où pour vous depuis quatre ans.

Soutenu tout simplement par Jean-Claude Petit et son orchestre, Philippe Clérin nous propose, successivement, « Le Canal amoureux » - « Ne regarde pas » - « Toi qui te soupires » - et « J'aurai aux cheveux le vent » - Beaux chants. Philippe Clérin (Odéon Pathé-Marconi.)

« CLAQUEMURE-MUSETTE EN ALSACE. Cette opérette succède de réussite que le Trio Musette de Paris est capable de lui pour dans l'excellence d'autre Progrès.

Une jeune petite « Musette au bistrot » - la collusion de deux voisins d'une petite et d'un loup - « La Rose bourgeoise » - « Printemps d'Alsace » - « Une Alsacienne » et « Ma vue d'Alsace » - Bienvenue au vin. (ECLAIR Pathé-Marconi.)

CAROLINE ET SES AMIS (suite). Si vous êtes en possession de jeunes enfants, il y a fort à parier que vous-même ont un faible très marqué pour ces si gracieuses aventures de Pierre Probst : « Caroline et ses amis » - (Hachette, éditeur).

Au plus et souvent tout récemment par Caroline et ses fait avec atteint particulièrement dotée d'une voix. Disque si agréable interprété par : Une fée vous l'annonce, vous, tendrement, avec ses trois drapeaux-oiseaux de la même pièce : « Caroline au ranch » et : La Fusée de Caroline ». Tous nos compliments aux adaptateurs phonographiques : Jacqueline Pierre et Lucienne Gosset, ainsi qu'à la jeune équipe de comédiens qui donne aux nouvelles aventures de la collection du « Petit Messager » (Disques Lumen Audio).

LA VIE DES SÉMAPHORES

Le 5 juillet 1758, M. de La Bretonnays, commandant de la Marine à Brest, écrivait au ministre de la Marine : « M. d'Hervilliers (Général d'escadre du Ponant) m'a donné des ordres de commencement des signaux avec la côte. J'en préviens Mgr [illegible] à M. Cary, gouverneur d'Ouessant, en prenant des dispositions du Saint-Matthieu et au contraire au Maître. »

Certes, il n'existait plus de gouverneur d'Ouessant, plus de prieur de l'abbaye de Saint-Mathieu, et pour cause. Il n'y a plus d'abbaye, les hommes et le temps en ont eu raison ; il n'est question de Maître que pour désigner celui qui était alors rendu aux ordres du lieutenant général d'Hervilliers apparaissant pour diriger le combat d'Ouessant, n'a pas pour autant disparu.

Il est rangé, dans un but de meilleurement plus pratique, par le corps des gardiens sémaphoriques.

Les côtes sont encore parsemées de débris, bris effarés, vestiges du large, signes des vies disparu sur la mer et les côtes. Certains de ces commémorations sont abandonnées, n'appelé plus d'intérêt que parce du pittoresque, mais des valeurs humaines...

A Saint-Mathieu, à côté des ruines de l'abbaye, un sémaphore contrôle la rade.

Pendant longtemps, le gardien ne connaissait la mer que pour apercevoir l'arrivée de l'hiver et le retour du flétan ou numéro correctement au mât correspondre signal, mettre en alerte les équipages et les bateaux de sauvetage et se porter à leur secours.

Plus près de nous, le gardien scrutait les mouvements de bâtiments et recevait un télégramme lui par pavillons ou signaux optiques réglementaires et secrets.

Maintenant, du matin au soir, il contrôle à nouveau les différents de type spécial, pavillons, numéros, alphabet. Il en indique aux bâtiments, mais il a abrégé la correspondance des signes.

L'hiver, exceptionnel les moyens modernes de transmission et de détection. Il doit aussi procéder aux relevés climatiques et météorologiques et électriques.

Enfin, plusieurs fois par jour, il effectue des relèves météorologiques. En cas d'accident de mer, il donne l'alerte, guide les embarcations, se tient en liaison avec les autorités locales (inscription maritime, gendarmerie, administration, organisations de la protection civile, médecin de sauvetage).

Toujours pour les marins, il notifie un avertissement, qui les dissuade de naviguer, même si seuls, le sont [illegible].

A ses fonctions de veilleur, il ajoute aussi celle de relais pour la retransmission de messages et de communications radio, téléphoniques ou télégraphiques émanant des bâtiments ou des autorités à terre.

Appartenant à un corps militaire de la Marine nationale, le gardien sémaphorique est recruté par concours, suivant des examens de service et peut [illegible] pour qui est accepté) leur service militaire dans la Marine, ayant vingt-deux ans de moins, choisis avec un grade. Après six stages du six mois à l'École des gardiens sémaphoriques à Toulon, il est affecté à son poste à sa résidence.

Il est très [illegible], il assure aux civils originaires qui auparavant avait été [illegible] [illegible].

(Presse.)

DE TOUT ET DE PARTOUT...

Un gilet de sauvetage pour enfant

Un inventeur britannique qui, pour prouver l'excellence d'un gilet de sauvetage qu'il avait conçu, consentait à lire un discours sous portant un de ces gilets et le fait la tête la première dans une piscine, vient de mettre au point une version spécialement petit enfant. (1).

Le gilet pratiquement impossible au nourrisson un petit sac flotte qui porte un gilet de sauvetage pour adulte dans une position stable, en raison des différences de répartition du poids du corps. Le gilet du sauvetage « junior » de l'inventeur est également conçu à l'intention de personnes pesant entre 20 kg et, contrôle la tenue, pour adulte, il maintient bien de l'eau la tête de la personne qui le porte, quelle que soit la position dans laquelle cette personne est tombée dans l'eau.

Certifié par le scientifique du Laboratoire britannique, comme répondant aux exigences de la Convention internationale de 1960 sur la sécurité en mer, et aux règlements de la marine marchande (approbation du secrétaire d'état, 1965, en mer), le petit gilet de sauvetage pour enfant « apprend » en nage dans la piscine actuellement.

Il a la forme d'un tube de caoutchouc. Il est maintenu autour du cou par deux lanières passant sur la poitrine. Deux autres lanières relient à la même pour la taille passent par deux ouvertures latérales dans les bras et sont attachées autour de la taille. Ainsi fixé aux bras, le gilet ne peut pas remonter et protège la tête de celui qui le porte s'il tombe dans l'eau, d'un bateau, par exemple.

Le gilet se relève du calme contient de la mousse synthétique imperméable imbibée d'huile, qui empêche de flotter et n'absorbe pas l'eau, même si le gilet est perforé ou déchiré. Le gilet ne risque pas de tomber ou pas et est inconfortable. Il résiste aux acides, aux alcalis, à l'essence, au pétrole et aux solvants du commerce.

Mais à l'intention des fabricants : du fait de sa forme en tube, de couleur vive, le gilet de sauvetage est facile à mettre sans aucun problème à bord d'un bateau, sans déranger les militaires.

(1) T.D. Safety Objects Ltd, 6 St. Mary's Place, London W.C. 2.

Les premiers navires « segmentés » de la flotte marchande britannique

Deux navires de 9 000 t spécialement construits pour le transport des céréales — les premiers de ce genre qui soient construits en Grande-Bretagne — ont été commandés par les Chemins de fer britanniques : ils coûteront 1 700 000 livres. Ils seront à un nouveau service de transport du centre qui fonctionnera entre Harwich, dans l'est de l'Angleterre, et Zeebrugge (Belgique).

Les bateaux pourront prendre 18 wagons longs chacun de 9 mètres et stables entre les plusieurs internationaux adaptées de 2 m 44 x 2 m 44 de section.

Ceci dit de ces navires seront engagés le projet par trois ou quatre sur les autres. Dans les neuf emplacements de chaque bateau : les 36 autres seront pris sur les pontons d'Ostende. On peut aussi mettre sur un pontonnet des wagons de 9 m de 12 mètres du bateau.

Les Japonais aiment le poisson...

La demande en poissons est de plus en plus forte au Japon ; les dépenses des ménages relatives pour ces produits de la pêche ont augmenté de 21 % depuis 1965, celles des ménages agricoles de 12 %.

C'est ce que nous apprend le « Livre Blanc de la Pêche », récemment publié par le ministère japonais de l'Agriculture et des Forêts. Pour le reste, bien entendu, la consommation est accrue — 13 % par rapport à 1965 — ce qui a pour conséquence une hausse sensible des prix des produits de la pêche : 17 % depuis 1965.

Le même document indique que le nombre des entreprises de pêche a diminué de 11,4 % depuis 1965. Cette diminution n'est en fait que de pêcheurs « côtiers » des îles du Sud exclusivement pas à peu leur flotte activité pour s'intégrer dans des entreprises de pêche côtière en hauturier. Le nombre des petites et moyennes entreprises dans la flotte totale passe de 208 unités d'avant que celles dont les tonnages tonnage plus de 200 tonnes ont plus augmenté. Au total, on compte 220 000 entreprises de pêche au Japon.

(« Revue de la Mer ».)

CHRONIQUE de la Société centrale de Sauvetage des Naufragés

ILE DE SEIN

SAUVETAGE DE PÊCHEURS EN DANGER DE MOUILLAGE (9 OCTOBRE).

Le canot tous temps a été le 10, à l'embarcation Marchand d'Audierne entre à pouvoir qu'un bateau de pêche est en danger de mouiller à 9 m 4 dans le mouillage de la Grande du Chat.

Le canot de sauvetage « Patron-François-Hervia » appareille à 10 h 50. Le bateau de pêche est l' « Ann-Kel-Mad », de 11 tonneaux et 4 hommes d'équipage. Il est pris en remorque et ramené au port du Sein.

Vent du sud-est ; mer peu agitée.

SOBRAGE

Pat. : Hervia Yvell ; mde : Pouquet ; mdle : Kerné ; canotiers : Guillaber Hervé, Hélléan, Chevrel, Guéguen Raymond et Moreau Jean.

Au chef-lieu du Ponant

Le Service d'Approvisionnement des Ordinaires a pour mission le ravitaillement des Unités de la Marine en denrées qui ne sont pas du ressort du Service des Subsistances. Alors que les Subsistances délivrent les denrées de conservation (pain, vin, viande, légumes secs, etc.), le S.A.O. délivre des denrées fraîches ou des denrées diverses nécessaires à assurer l'ordinaire de la pitance et de la gamelle.

Le S.A.O. comprend six sections :

— la Section « Légumes et Fruits » qui délivre, selon les possibilités de la saison, toutes sortes de légumes et fruits frais.

— la Section « Crémerie » chargée de l'approvisionnement en produits laitiers (lait frais pasteurisé, beurre, fromages) et les œufs. Elle délivre également des hors-d'œuvre et entrées préparées, de la pâtisserie et des glaces.

— la Section « Epicerie » fournit diverses catégories de conserves variées (conserves de viandes, de légumes, de poissons) et condiments, de fruits, du lait concentré, etc.), des assaisonnements et condiments, des pâtes, des pâtisseries, du chocolat, et bien d'autres articles.

— la section « Boucherie-Charcuterie » délivre à l'intention des petites unités, des tables et cabines des grandes unités, la viande de veau, d'agneau et de porc, ainsi que de la viande de bœuf en détail. Elle vend aussi la plus grande variété d'articles de charcuterie fraîche, de volaille ainsi que des salaisons et des tripes.

— la Section « Poissons » assure le ravitaillement en poissons frais et surgelés, en crustacés et coquillages.

— La Section « Conserves » est chargée d'approvisionner les unités en conserves de poissons, légumes, fruits, etc. Elle délivre également des hors-d'œuvre variés, des fromages, des produits laitiers, des pâtes alimentaires, des fruits secs, des épices, des condiments, des sauces, des vinaigres, des huiles, des jus de fruits, des boissons non alcooliques (eaux minérales, etc.).

Chaque jour, en principe avant 8 heures, chaque unité ou service titulaire dans chacune de ses Sections les commandes de denrées pour le lendemain. Préparées au cours de l'après-midi, ces commandes sont prêtes à être délivrées le lendemain matin à la première heure. C'est à 7 heures que commence en effet le chargement des camions du Service des Subsistances assurant le ravitaillement le long du bord des bâtiments armés ; une opération comparable à celle des halles vient alors dans les sections du S.A.O.

Les chiffres suivants traduisent mieux que tout commentaire l'ampleur du S.A.O. Au cours de l'année dernière il a été délivré 3.500 tonnes de légumes et fruits, 1.300 tonnes d'épicerie, 500 tonnes de poissons, 600 tonnes de charcuterie, 170 tonnes de boucherie, 180 tonnes de volailles et lapins, 500 tonnes de crémerie-pâtisserie, 1.800 tonnes de boissons, 100 tonnes de triperie.

Dans la mesure du possible les denrées sont fournies par des producteurs et transformateurs locaux qui livrent chaque jour des produits frais et de qualité. Le S.A.O. pratique une importance primordiale à la qualité : aussi traite-t-il avec les fournisseurs dont les produits donnent entière satisfaction. La mise en concurrence permet d'obtenir des prix très avantageux.

Deux officiers sont cadre assurent la direction du S.A.O. : le commissaire en chef de 1re classe Yvon, administrateur délégué, et l'officier d'administration de 1re classe Hajjaji, directeur-gérant. Ils sont assistés de trente-neuf employés civils qui sont recrutés et payés par le S.A.O., qui supporte aussi aux uns les mêmes charges que les employeurs du secteur privé. La bonne marche des six sections de vente est assurée par vingt de ces employés, tandis que dix-huit, sous l'autorité d'un chef d'équipe, assurent les mouvements généraux, le stockage et la manutention des marchandises. La partie administrative, qui est loin d'être négligeable, est assurée par un chef comptable, une secrétaire et sept employés du bureau comptable qui tiennent à jour tous les comptes du S.A.O.

Une double dynamique doit animer à chaque jour l'existence d'approvisionnement.

NOS PHOTOS :

Le commissaire en chef de 1re classe Yvon.

Ci-dessus à droite : l'utilisation des « palettes » facilite la manutention des vivres.

Au bas de la page : à gauche, la section Boucherie-Charcuterie au travail ; à droite : un chargé d'un des camions du Service des subsistances assurant le ravitaillement des bâtiments armés.

LE "JAURÉGUIBERRY" 10

Sur « La Seine », on rend sa fête disparait...

☆

La panoplie d'Alfa-Station salue ses confrères alliés.

Le 100e beau va déclencher la symbolique salve.

DIMANCHE matin, 18 septembre 1966, la mer est mauvaise et le ravitaillement promet d'être laborieux. Puis, à quelques encablures de « La Seine », à surprise, nous constatons que notre ravitailleur est tout bariolé et banderolé. Que se passe-t-il ? C'est son 100e R.A.M. (ravitaillement à la mer) et le « Jauréguiberry » est l'heureux élu. Notre Neptune nous a préparé deux heures de spectacle et des cadeaux. Merci « La Seine », grâce à vous, nous avons passé un excellent dimanche.

Nos vivres ont été parfois ravitaillés dans de difficiles conditions.

Ci-dessous, de gauche à droite : les matelots Hudrot et Thomas jouant « La Seine est arrosée... ».

Le commandant sable le champagne offert par « La Seine ».

L'officier de quart LV de Ambrosio, le C.F. Rivière, les Q.M. Dupont et Bon.

☆

La supermoitié et Alfa-Station attirent les curieux et éveillent l'admiration.

0e CLIENT DE "LA SEINE"

"La Seine" fête son 100e R.A.M.

[illegible]

Pour le "Jauréguiberry" : bonne pêche aux Gambier

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

A BREST

Le Ministre des Armées au Collège Naval

VENDREDI 4 novembre, à 14 heures, le capitaine de vaisseau Lhardy, commandant le Centre d'Instruction Naval, accueillait M. Messmer, ministre des Armées, dans la cour d'honneur où le Musique des Equipages de la Flotte, le drapeau de l'Ecole des mousses et deux compagnies d'élèves des écoles préparatoires du Finistère rendaient les honneurs.

Après un court repos au commandant, M. Messmer, l'amiral Cabanier, l'amiral Falco et une autre importante personnalité civile et militaire visitaient les classes, les dortoirs et les salles scientifiques.

A 15 heures, le ministre des Armées quittait le C.I.N. pour regagner Paris.

A la suite de son inspection du Collège Naval, le ministre des Armées a adressé le message suivant à l'amiral Cabanier, chef d'état-major de la Marine :

« Je vous demande d'exprimer ma satisfaction au commandant du Centre d'Instruction Naval de Brest, ainsi qu'au directeur des études, aux professeurs et maîtres du Collège Naval pour l'excellente organisation de l'inspection. J'ai pu constater qu'un enseignement efficace est donné aux élèves, leur assurant par la suite le succès dans leurs études. »

Signé : P. MESSMER.

L'amiral Cabanier adressait alors le message suivant :

« En vous diffusant ce message du ministre des Armées, je suis heureux d'adresser mes félicitations à tous ceux qui ont contribué à la réalisation du Collège Naval et particulièrement au capitaine de vaisseau commandant le Centre d'Instruction Naval, et j'exprime ma satisfaction à ceux qui m'auront le fonctionnement en remerciant notamment le directeur des études et ses professeurs. »

NOUVELLES BRESTOISES

LUNDI 7 NOVEMBRE

— A L'Hôtel de ville, inauguration de l'exposition « L'Hôtel de Lorient » à Lorient. Les deux bibliothèques font des emprunts pour la mise en marche à l'heure à jusqu'au 8 novembre.

MARDI 8 NOVEMBRE

— A 9 h 15, l'ingénieur général des Travaux maritimes Gendrot, directeur central adjoint des T.T.M., qui accompagne des

Au Foyer

La nouvelle salle Sarcouf

APRÈS deux années de travaux, la salle de cinéma du Foyer dite « Sarcouf » a repris ses activités le mercredi 30 octobre.

Après d'importants travaux d'embellissement, la séance inaugurale a été présidée par le contre-amiral Bidon, représentant l'amiral préfet maritime. Le médecin général Jézéquel, directeur du Service de Santé, le commissaire général, le capitaine de vaisseau, major général, président du Conseil d'administration des Foyers, le sous-préfet de Brest, Mlle Le Bras, représentant le maire de Brest, de nombreux officiers, amènent bien vite, par leur présence, témoigner leur sympathie au Foyer du Matin et de nombreux officiers mariniers et marins prirent répondre aux invitations qui leur avaient été adressées. M. Garnier, directeur du Foyer principal, adressa un remerciement de la direction des Foyers à tous les invités.

Il fit le point des réalisations accomplies dans le cadre de la rénovation du Foyer noté aussi sur les travaux restant encore à entreprendre et souhaitablement avec l'aide de chacun. Il exprima que cette interruption soit la plus brève possible grâce à l'appui que nouvelle matériaux qui, par leur puissance, ont marqué l'intérêt qu'elles portaient au bien-être des équipages pendant leurs loisirs.

Le film présenté, « La Grande Aventure », obtint le succès auquel on était en droit de s'attendre.

Les militaires en congé ou en permissions de leur carte d'identité bénéficieront des prix suivants : au parquet : 1 F au balcon : 150 F. Les prix réduits étant appartenant aux Forces et leurs familles.

Des spectacles, les mardi prochain, auront lieu au Foyer en raison du match-vedette, Lyon et Jet. Pour célébrer cet heureux événement, une boîte de nuit, avec orchestre, sera ouverte à l'étage. Chacun(e) pourra danser avec cavalier de valeur. Un d'enfants, salle du haut à l'étage aura prix de 5 F avec 25 d'enfant ; 8 F avec 25 d'enfant ; 7 F pour deux fils d'enfants et familles nombreuses.

mercredi 10 novembre, à 14 h 30, départ de la Maison des Syndicats de la Flotte qui participe aux cérémonies commémoratives de l'armistice à Paris.

VENDREDI 11 NOVEMBRE

— Cérémonies commémoratives de l'Armistice :

— à 10 h : défilé des troupes ;

— à 11 h : cérémonie au Monument aux morts ;

— à 11 h : cérémonie au Monument aux morts.

SAMEDI 12 NOVEMBRE

— Une délégation d'élèves de l'Ecole navale se rend à Port-Arzew pour l'inauguration du Cercle des Anciens.

— A 9 h 30, arrivée de la première division d'aspirantes allemande.

— A 9 h 15, le capitaine de vaisseau Hau, commandant la 2e division d'aspirants allemande, fait visite au contre-amiral Bidon.

— Le contre-amiral Bidon, commandant la Marine à Lorient, rendra l'Arsenal à la première autorité du service correspondant à Brest.

A PARIS

Dauphine Rallye 1093 - 1962

Dernière séance de mise d'hommage, le MERCREDI 14 à minuit précis

Après un accident

APRÈS le pénible accident de la route survenu dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 novembre et dans lequel ont trouvé la mort trois membres de vaisseau, le général Buchy, commandant la 11e région militaire, a tenu à témoigner sa sympathie à l'Amiral, préfet maritime dans les termes suivants :

« Je suis très personnellement et au nom de tous les officiers de la 11e région militaire, je vous prie d'exprimer mes sincères condoléances pour le deuil cruel que la Marine a la suite de l'accident survenu à trois officiers de « La Perouse ».

Général Buchy.

Message auquel l'Amiral préfet maritime a répondu :

« Très touché par les sentiments exprimés dans votre message, la Marine à Brest est sensible aux témoignages de la sympathie que vous nous exprimez dans votre douloureuse épreuve. »

CONFORT PARFAIT

Les Meubles CERAN

37, rue d'Aiguillon, BREST

Ensemble salle à manger exécutions sur P.A.M.

« CHARM »

PARFUMERIE DE LUXE

Détaillant à BREST 3 r. Comte - Combes

MALLEJAC - 48, rue de Siam - BREST

Achetez en confiance votre cuisinière, votre appareil de chauffage, votre machine à laver, votre réfrigérateur, votre aspirateur ménager, votre téléviseur aux

Ets L'HÉNORET

LA MAISON DE CONFIANCE

37, rue L.-Pasteur
5, square Mgr-Roult
Passage Fleuriot-Delongle
BREST

Conditions spéciales à la Marine

VETEMENTS

Masson-Corruau

Anc' FRANÇOIS

48, rue de Lyon
(près Porte Tourville)
Tél. : 44-11-60 - BREST

ESCOMPTE 20 % pour la Marine

Equipement Electrique
Atelier de Construction
Tôlerie

« Vulcain » - Marine Marchande
Plaques signalétiques

F. DOURMAP

127 av. Ecole-Navale

TEL. : 44-60-61 - 44-44-78

TAUNUS 12 M - 15 M - 17 M - 20 M
ANGLIA - CORTINA - CORSAIR - ZODIAC

Ventes France et T.T.

Ford

Spéciales Exportation

Concessionnaire
Ets HERROU 41, rue Albert-Leroux
BREST - Tél. : 44-09-09

Le 10 octobre dernier le contre-amiral Labbé, commandant le groupe des patrouilleurs et l'aviation embarquée a rendu visite à l'amiral Patou, préfet maritime.

L'équipe de l'Escadre de l'Atlantique

LES SPORTS

FOOTBALL

Dimanche 5 novembre a 14 heures au stade de Bourg-Pays les équipes de football de « Marine Brest » et de l'Escadre de l'Atlantique se sont rencontrées en un match comptant pour les éliminatoires du Championnat de France militaire.

A la grande déception de nombreux supporters, la victoire de ces derniers (capitaine Lemoine, de commandant en chef Ouest, de capitaine de corvette Bidon, vainqueur l'année dernière) est due à l'absence de plusieurs titulaires de l'équipe marine, notamment du capitaine Bigeon, du docteur Le Gall, du 2e maître Gallet, arbitre des sports de l'Escadre de l'Atlantique.

Les six premières minutes de la partie furent à l'avantage de Marine Brest, mais la fin se stabilisa et c'est l'Escadre qui ouvrit le score par Bescond. Marine Brest réagit alors, et après avoir égalisé par Mahé, tenu par Bleuse, Le Goff marqua le premier à 2 à 1 par un tir lointain qui fut une vraie merveille. Peu après, Bescond, parfaitement lancé par Le Goff, marqua le troisième but de l'Escadre. Marine Brest ne put avoir contre mais elle aurait pu être plus sévère, les avants n'ayant pas été excessivement heureux devant les cages adverses.

RUGBY

C'est sur un terrain détrempé et glissant que s'est déroulée la rencontre Marine Brest-Escadre de l'Atlantique, comptant pour le championnat de France militaire de rugby, le premier à succomber.

Marine Brest montrait pendant les trois quarts de la partie bien meilleur, « plus en jambes », mieux placée et plus homogène, l'Escadre une moins bonne partie, pratiquant un jeu au pied, lancé par quatre centres et précipité.

L'Escadre l'a dû aux trois mois supplémentaires d'entraînement de cette équipe plongeant le dit entraîneur.

La marque à la mi-temps : 3 à 0 en faveur Escadre. 19 à 0, au journal de Marine Brest.

Il est bon de souligner cette belle rencontre, que la pluie et la boue n'ont pas empêché d'être jouée avec un superbe esprit sportif.

Mahé fut un fait marquant en sortant de la touche qui lui a coûté l'un de ses deux poignets. Le rugby à Brest montre toujours un fort tempérament et ses membres des équipes représentatives doivent être des hommes durs.

Nous avons signalé par ailleurs les excellents résultats qui nous étaient offerts.

BOXE

C'est sur un ring installé en plein air que s'est déroulée la rencontre Marine Brest-Escadre de l'Atlantique, comptant pour le championnat de France militaire de boxe, le premier à succomber.

Marine Brest montrait pendant les trois quarts de la partie bien meilleur, « plus en jambes », mieux placée et plus homogène, l'Escadre une moins bonne partie, pratiquant un jeu au pied, lancé par quatre centres et précipité.

L'Escadre l'a dû aux trois mois supplémentaires d'entraînement de cette équipe plongeant le dit entraîneur.

Le score à la mi-temps : 3 à 0 en faveur Escadre. 19 à 0, au journal de Marine Brest.

Il est bon de souligner cette belle rencontre, que la pluie et la boue n'ont pas empêché d'être jouée avec un superbe esprit sportif.

Mahé fut un fait marquant en sortant de la touche qui lui a coûté l'un de ses deux poignets. Le rugby à Brest montre toujours un fort tempérament et ses membres des équipes représentatives doivent être des hommes durs.

Nous avons signalé par ailleurs les excellents résultats qui nous étaient offerts.

Résidence
Pour vos réceptions, vos chambres, vos repas : pratiquez le tarif.
Prospectus à M. Scarpetta, gérant, salle 1er, bd. G. Leclerc-Saint-Pierre, Brest.

CENTRE VOS VOYAGES A
ARMOR-VOYAGES
4 bis, rue Colbert - BREST
Tél. 44-24-53
AIR TRAIN - AR MER - CAR

11 NOVEMBRE
Remise de décorations

A l'occasion des cérémonies du 11 novembre, une remise de décorations a eu lieu après la revue des troupes par l'amiral Patou, préfet maritime.

Les marins furent mis à l'honneur par l'amiral Patou, les contre-amiraux Blois, Bléjean et Thiriet et par le vice-amiral Barrau.

LEGION D'HONNEUR

Officier : capitaine de frégate de réserve Le Chapelain.

Chevaliers : capitaine de vaisseau Le Bihan, officier de marine de 1re classe de cadre spécial Bellec, ingénieur principal d'armement Guérinel.

MEDAILLE MILITAIRE

Maître principal radio Le Bris, quartier-maître de manœuvre (R.A.) Le Roux, matelot Duplessis.

ORDRE NATIONAL DU MERITE

Officiers : capitaine de frégate Jouvin, l'hospitalier, médecin militaire en chef des hôpitaux Simonnet.

Chevaliers : capitaine de corvette Crépeau, lieutenant (C.C.) principal Morvan, officier d'administration principal Dufau, officiers mariniers Le Gall, Le Roux, Quéré, Bernard, Lacroix, matelots chef de manœuvre Bellec.

Ecole britannique

Le mine-sweeper H.M.S. « Vanessa » (commandant) a la 1re compagnie de mine-sweeper de la Marine royale britannique, venant de Portsmouth, est arrivé à Brest le 11 novembre pour une escale de courtoisie.

CARNET

Nous apprenons la prochaine sortie de Daniel Peyré, capitaine détachement à bord de « Chevreuse », avec Mlle Magdeleine Jaffre. Le célébrant sera Mgr le Gr secrétaire à Rennes.

Nous présentons nos félicitations et nos vœux de bonheur aux futurs époux.

L'équipe de Marine Brest

CHERBOURG

LES MANIFESTATIONS DU 11 NOVEMBRE

Le traditionnel cérémonial civil et militaire qui avait dérouléa un précédent d'une assistance nombreuse et recueillie.

Après une messe solennelle célébrée en la basilique de la Sainte-Trinité et à laquelle assistaient outre autres d'importantes délégations des sociétés patriotiques, la foule commença à se rassembler et à se presser sur la place Napoléon où allaient avoir lieu la prise d'armes et le défilé des troupes.

Dans la tribune toutes les personnalités civiles et militaires de la ville et du port étaient groupées autour du C. Bihan, adjoint-maire et de M. Chatelaumont, sous-préfet. Des marins, outre de nombreux officiers et sous-officiers, on notait la présence de l'Ingénieur général Fraissin, major général ; de l'ingénieur général du Génie maritime Cauchy, directeur des C.A.N. ; du commissaire général Mauroulles...

A 10 heures précises, salué par la sonnerie du « Garde-à-vous », le vice-amiral d'escadre Wirnsel, préfet maritime de la 2e Région, arrivait sur la place et, accompagné du capitaine de vaisseau Cazelis, chef d'état-major et du lieutenant de vaisseau Minet, aide de camp.

Le capitaine de frégate Desmarais, chef d'état-major de la Majorité générale, aux ordres duquel étaient placés les troupes, l'annonçait avant qu'il ne passe des rangs rompus.

Après avoir salué les autorités civiles, l'amiral procéda à une importante remise de décorations ; quatre nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur, un médaillé militaire ; un officier de l'Ordre du Mérite et cinq chevaliers.

Puis survint par un « DC-4 » de l'U.T.A., actuellement stationné à Marignane, un Col le Drôle, escorté par le sloop du l'E.M.B.O. Drôle impressionnante figurèrent une compagnie de gendarmerie, le bataillon de fusiliers marins, la gendarmerie maritime, des groupes de l'E.M.B.O., de l'E.A.T.M.A. et de l'Ecole, précédant le tel ensemble des marins-pompiers et les véhicules du service principal de secours de la ville de Cherbourg.

A l'issue de cette remarquable présentation des troupes, le préfet maritime félicita le C.F. Desmarais.

L'amiral participa ensuite aux diverses manifestations qui allaient se dérouler au monument aux morts et à l'Hôtel de ville.

D'UNE CONFÉRENCE A L'AUTRE...

Dans l'église de l'« Alliance Française », qui, heureusement était en leurs brillants le nouveau cycle de ses conférences, le médecin général Cazal, directeur du Service de Santé de la 1re Région, a traité devant un auditoire aussi nombreux que choisi le « Tableau de la vie d'un officier de Marine sous Louis XVI ».

Le distingué conférencier, qu'avait présenté le vice-amiral d'escadre Wirnsel, préfet maritime, eut une pensée aux fondateurs inédits du Chevalier du Crétignon, Ministre maritime qui introduisit une période clinal de 1778 cette période aux Ports de la Marine à Toulon à mai 1788, moment de sa mort du Brest.

Cette période est celle où la Marine royale, avant de disparaître dans la tourmente révolutionnaire, brille du plus vif éclat.

Elle le doit au génie de Sadi Ann Charnel, aidé par un vaste mouvement d'opinion, conscient que sa liberté à reconstituer une Marine puissante.

Les résultats furent remarquables et quand, en 1778, entre la puissance de Marine, notre Marine vient dans la guerre d'Amérique, elle en ajoutera peu-être égale, mais supérieure aux Anglais. La défaite de Québec est compensée par les succès de Sadfora et la prépondérance de l'escadre de Suffren contribue les Anglais à abandonner la mer.

En 1784, le ministère du Capitaine procède à de profondes réformes qui, selon notre opinion, ont profondé l'esprit militaire contemporain à la Marine anglaise où il est loin de prévaloir.

Le chevalier de Crétignon nous fait revivre cette époque, connaît aux les peuples heureux que l'on peut visualiser dans les colonies françaises.

La Révolution va bouleverser arrêter cet essor de la Marine royale, amènent des désordres, l'émigration des officiers, la ruine de la Marine sur tous les plans.

L'inattendu, dont il avait su anticiper l'abandon, fit une belle oraison au général Cazal qui en fit vivement.

— Le CESAM a, lui aussi, ouvert le cycle de ses conférences avec deux conférences.

Le commissaire général Mauroulles, représentant le préfet maritime ; M. Chatelaumont, sous-préfet ; le médecin général Cazal et de nombreux personnalités de réserve de la Marine étaient venus entendre la captivante du capitaine Pillet qui allait parler de « la participation de la Marine au Centre d'Expérimentations du Pacifique ».

L'orateur rappela les motifs qui amenèrent la France à créer ce Centre en plein océan Pacifique, motifs politiques d'ordre international, non utilité laissant la France en « désavantage » acquis.

Le rôle de la Marine était prépondérant et la Marine a pu mettre à leur les moyens mis en œuvre. Ce fut une belle réussite qui a trouvé son épanouissement dans la récente visite du chef de l'Etat.

Aménagements à Liverpool pour les gros navires

Afin d'être à même de faire face à la présence régulière sans des navires de plus fort tonnage d'eau pour le transport des fruits de consommation, la Chambre de plus en plus soucieuse d'améliorer son trafic par tous moyens, la direction des docks de la Mersey, à Liverpool, et la Harbour Board de susmentionné, de l'Angleterre procédaient à des aménagements des docks Canada.

Un programme de dragage a été commencé et poursuivi, de la navigation de navires ayant un tirant d'eau de 10,5 mètres, ainsi que des aménagements qui sont exigés par notre 2 des docks Canada. Ces docks seront dotés par la suite de quatre grues électriques à portique de 30 tonnes.

A TOULON

De notre correspondant
J. MATHIEU

L'escale de la frégate britannique H.M.S. "Lowestoft"

LA frégate britannique H.M.S. « Lowestoft », qui vient d'être commandée par le commander (capitaine de frégate) R.M.G. Johnstone, a fait notre rade le mercredi 9 novembre pour une escale non officielle qui s'est prolongée jusqu'au samedi 12 novembre. Il s'agit de l'une des plus modernes frégates britanniques A.S.M.

Dès l'entrée à quai de la frégate, le capitaine de corvette Le Goaër est monté à bord afin de présenter au capitaine de la frégate Antoine-Paul de Grande-Bretagne à Marseille, a donné un brillant cocktail à son bord auquel ont assisté de nombreuses personnalités. Le vice-amiral d'escadre Lajoï, préfet maritime, venait de rentrer à Paris, était présent.

Le jeudi 11 novembre, à 10 heures, le vice-amiral d'escadre et Mme Lajoï ont offert un dîner en l'honneur du commandant britannique en leur résidence du Mourillon.

Cette escale de la frégate britannique H.M.S. Lowestoft s'est déroulée dans une excellente ambiance.

(Une photo : la frégate « Lowestoft » et le contre-torpilleur *Kersaint*.)

A L'ÉCOLE DU COMMISSARIAT DE LA MARINE

Séance solennelle d'ouverture des cours

LA séance solennelle d'ouverture des cours de l'École du Commissariat de la Marine a eu lieu le mercredi 9 novembre, à 10 heures, selon le cérémonial traditionnel.

Etaient tous la présidence du vice-amiral d'escadre, préfet maritime, cette séance a pour but de présenter officiellement aux plus hautes autorités maritimes et civiles de la région la nouvelle promotion d'élèves commissaires (*corps-de-garde*) de 2e année dernier.

Le commissaire général Rapine, directeur central du commissariat de la Marine, venu spécialement de Paris, présidait à sa présence l'éclat de cette cérémonie.

Le commissaire général Rapine, directeur du commissariat de la Marine en 2e Région, ouvrit la séance en remerciant les personnalités présentes d'avoir bien voulu, cette année encore, témoigner par leur présence à cette cérémonie leur intérêt pour l'École et pour le corps du commissariat.

Le commissaire en chef de 1re classe Dubreuil, directeur de l'École, prit ensuite la parole pour présenter la nouvelle promotion, qui comprend 11 élèves d'active, 3 venant du contingent, 41 F.E.M. de réserve, dont 1 polytechnicien et 1 élève de l'École coloniale ; un autre, 4 stagiaires étrangers suivent cette année les cours de l'École.

La promotion qui débute sa deuxième année a provisoirement quitté l'École depuis le début janvier et effectue par la « navette-d'été » la croisière d'application.

Le commissaire en chef de Saint-Bertrand rendit ensuite hommage à ses prédécesseurs, en particulier aux commissaires généraux Lestrem et Perrier et au commissaire en chef Page, dont l'action a permis en outre de vos nouveaux locaux, l'adaptation de l'enseignement de l'École à l'évolution technique actuelle tout en maintenant les saines traditions de l'École et du corps.

Puis le commissaire en chef de Saint-Bertrand a présenté le conférencier qui cette année était le commissaire en chef de 1re classe Bertrand, professeur à l'École d'état-d'été, dans une brillante conférence, documentée et vivante, parfois teintée d'humour, a développé, après avoir tracé un rapide historique des flottes anglaises, le rôle essentiel joué par la Marine française en permettant une telle flotte afin d'être à même de remplir les missions qui sont actuellement lui dévolues et celles que lui réserve l'avenir.

Pour terminer, le vice-amiral d'escadre Lajoï, préfet maritime, a fait la conclusion de cette leçon magistrale, et donné aux jeunes élèves l'exemple de leur aîné dont il a souvent apprécié les qualités professionnelles au cours de ses rapides, mais combien précieuses dans la carrière qu'ils ont choisie.

Un cocktail a réuni ensuite au commissariat central de l'École, parmi lesquels, outre chaque année, de nombreux grands officiers et des officiers de la marine du commissariat, qui gardent tous à marque affectueuse au corps

LA PLAQUE AUX MORTS DE LA D.C.A.N.

Nous avons suivi la cérémonie au cours de laquelle une plaque à la mémoire des ingénieurs, cadres et ouvriers de la D.C.A.N. a été inaugurée dans l'arsenal.

Cette plaque est l'œuvre du personnel de la D.C.A.N. et l'on peut dire que ceux qui l'ont faite ont donné le meilleur de leur talent, de leur activité, et de leur habileté pour honorer la mémoire de leurs camarades et de leurs chefs morts au service de la patrie.

Le plan a été établi par le dessinateur Bertrand, du bureau d'études de l'artillerie, le modèle exécuté par le modeleur mécanicien Berlu, la maquette par Mlle Cauvin et Mazaud, la fonte par les ajusteurs Renetta et Bertier du l'atelier d'artillerie.

La plaque est ornée de la palme des morts d'où sont sortis, symbole des armes, d'une ancre de marine, des éléments tournés d'un aviateur et d'un sous-marin.

AU CENTRE DE TRANSFUSION DE LA MARINE

Le sang frais est l'auxiliaire précieux du Médecin et du Chirurgien.
Tous les malades de nos hôpitaux et tous sollicitent marins, ouvriers, chefs, ingénieurs et leurs familles.

Le Centre de Transfusion de la Marine à TOULON vous recevra avec empressement. Vous pouvez vous présenter tous les jours de 8 heures à 10 heures dans son service à l'Hôpital Sainte-Anne.

LE FOYER PRINCIPAL CASTIGNEAU
«MAISON DU MARIN» (SUITE)

Déjà nous présentant article, nous avions rappelé dans quelles conditions le nouveau Foyer Principal Castigneau a été construit avec bois de l'emplacement du Foyer détruit pendant la guerre. Nous l'avons dit, et nous prions M. qui l'obligeait que c'était tout la Direction des Foyers de la 5e Région a été atteint : le nouveau Foyer est maintenant sur deux têtes mesurant en évidemment familier ; prévenance, y trouvant un sujet non moins intime.

Mais descendons dans la grande salle. M. Rousseau nous a indiqué que le cadre est en cours de modernisation au point de vue esthétique. En outre, de confortables fauteuils ont remplacé les sièges d'origine, lesquels nous redeviendrons que vers des cinéma testimonia.

Des plantes vertes, de nouveaux rideaux aux tons reposants, cela suffit à « humaniser », et nous pouvons nous exprimer ainsi, un bâtiment qui, encore tout les vastes édifices, dégage un premier abord une impression assez froide.

Le Foyer Principal Castigneau, après l'inévitable période de rodage, est maintenant très fréquenté. La jeunesse s'y sent chez elle. En effet, elle peut non loin de l'Arsenal et à proximité du centre de la ville se détendre et se reposer, cette dernière, car la bibliothèque ne comporte pas seulement des romans et des récits, mais aussi des livres, revues, documentaires, études relevant de la « profession ».

Quarante-quatre et quelque ont à Castigneau des possibilités de repos et de détente. Leurs familles également, car la nombre des jeunes ménages est beaucoup plus nombreux que jadis. D'ailleurs, nous sont servis dans les deux salles du restaurant, et les tarifs sont variés et sains.

C'est sur cette impression réconfortante que nous avons quitté le Foyer Castigneau, et nous n'avons pas hésité notre questionner quand nous avons dit qu'il est devenu la « Maison du Marin ».

L. M.

[Photo Michel Cabanban]

nous donnons la « Maison du Marin ».

De nombreux lecteurs de « Cols Bleus » se demandent s'il est pas de la décrire dans le détail. Cependant, sous la conduite de M. A. Rousseau, le dévoué directeur du Foyer Castigneau, nous avons parcouru les confortables salles : salles de cours, qui sont fréquentées par ceux qui suivent les cours organisés par la Direction des Foyers, salle de télévision d'une centaine de places, et qui est souvent utilisée pour des conférences, salle de restaurant, dont l'on est réservé aux familles, bibliothèque, etc.

Les visiteurs ont été agréablement surpris, et prévoient les prochaines qui en ont le droit, de se mettre au vert avant de se rendre en ville.

Notons d'ailleurs un grand souci d'esthétisme, afin de rendre encore plus accueillant le Foyer, plus accueillant et plus confortable.

« PUBLICITÉ GRATUITE »
« Inscrivez à votre disposition pour vos annonces de toute »
« nos nombreux lecteurs »
de nos [illegible]

A LORIENT

Le retour de « Commandant-Bourdais »

L'A.V.I.S.O. - ESCORTEUR « Commandant-Bourdais » est rentré à Lorient le mercredi 9 novembre, à 13 h 30. Il a fêté les deux familières du Bourf et avait amarré à couple du « Châteaurenault ».

Des familles attendaient au débarquement de l'équipage qui avait appareillé le 22 août pour la deuxième partie de la campagne d'assistance à la pêche, dans les eaux froides. Rappelons que la première partie de cette mission s'était déroulée du 15 février au 30 juin, suivie d'un « repos » de trois semaines à Lorient.

Les décorés du 11 Novembre

Les cérémonies du 11 novembre en ont été dénaturées cette année.

Le chef militaire, entre les mains du C.F. Lepaire, de la D.A.M. de Lann-Bihoué, remettait la croix de l'ordre national du Mérite, en hampion des cinq compagnies de marins des détachements des différents, un détachement motorisé de la Force d'intervention, un détachement de marins-pompiers, une section motocycliste, la Compagnie mixte des Bâtiments du 3e Génie, les détachements motorisés de la F.A.I., les détachements motorisés de marins-pompiers et de sapeurs-pompiers de Lorient, ainsi que la compagnie du chef du bataillon Arzano.

Après un défilé, qui fut impressionnant, la cérémonie officielle prenait fin aux cris de Vive la France !

LEGION D'HONNEUR

OFFICIER : capitaine de vaisseau Bisson, des T.A.E. « Col-Bleu-Ciel » ; lieutenant de vaisseau Quémeneur, chef du 1er G. de T.A.M. Dunkerque, C. E. Centre.

CHEVALIERS. — Adjudant de l'Infanterie Maritime au chef de 2e cl. Abdallah, chef du Quartier de Lorient ; lieutenant de vaisseau Quémeneur, cdt. Escorteur « Commandant-Bourdais » ; premier maître E.V. ; premier maître fusilier Le Gléhen, Ecole des Fusiliers.

MEDAILLE MILITAIRE

Premier-maître canonnier Perquand, L.C.T. 8001 ; premier-maître serrurier-soudeur Gerbidon, Flotille 10 F. ; maître mécanicien Quemeneur, L.C.T. 8001 ; maître plongeur démineur Lurçon, Centre d'opération ; maître mécanicien de haute mer Pinvert, Flotille 10 F. ; second maître fusilier Le Corguillé, F.L.E. « Malin Prez ».

ORDRE NATIONAL DU MERITE

CHEVALIERS. — Capitaine de corvette Delpit, cdt. V.E.B. « La Blanche » ; lieutenant de vaisseau Le Chalony, Flotille 10 F ; off. de 1re cl. des équipages Pichaux, B.A.N. Lann-Bihoué ; off. de 1re cl. des équipages Perigois, B.A.N. Lann-Bihoué ; off. de 2e cl. des équipages Corvest, B.A.N. Lann-Bihoué.

Le C.C. Laroche a pris le commandement du B.D.C. « Bidassoa »

Le 10 novembre, à 11 heures, le contre-amiral de Jurlaud, commandant la Force Amphibie d'intervention, a fait remettre le capitaine de corvette Jean Laroche contre commandement du bâtiment de débarquement de chars « Bidassoa », en remplacement du capitaine de corvette Chomel désigné pour le « Du Chayla ».

Né le 19 novembre 1908, le capitaine de corvette Laroche est entré à l'Ecole Navale en 1928. Breveté d'Etat-Major, diplômé d'anglais, il a fait différents embarquements à l'Etat, du Guerre sur le « Victor-Schoelcher » comme officier en second à l'Etat-Major (Personnel 2e), est l'escorteur rapide « Le Chevreuil », en Algérie, est l'escorteur d'escadre « Malin Prez » et entre à l'Etat-Major de la Marine après avoir eu le commandement du B.D.C. « Bidassoa ».

Le capitaine de corvette Laroche connaît bien le port de Lorient où il a fait de nombreux séjours au cours de son embarquement sur le « Victor-Schoelcher », « Le Chevreuil » et le « Malin Prez ».

Il est chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre des T.O.E. et de la croix du combattant volontaire.

AVIS

Le capitaine de vaisseau Michel Bouvier, délégué régional de l'A.G.I.M., est rentré à Lorient et assure sa permanence à son domicile, 66, avenue Poincaré (tél. 64-66-66), aux jours et heures suivants :

Vendredi : 17 à 19 h.

Samedi : 10 à 12 et 17 à 19 h.

Par ailleurs, Amicale étudie à ce jour aucune question relative à la navigation civile des officiers de la F.N.F.L. — et que A.I.G.M.M. remercie ceux qui lui ont adressé leurs vœux pour notre nouvelle année et accepte de prendre sa cotisation à Paris, celle-ci est à la capitaine de vaisseau Michel Bouvier, délégué régional à Lorient et Environs ci-dessus.

Un nouveau chalutier pour Concarneau

Le chalutier « Lorient », construit par l'entreprise Chantiers de l'Ile de Concarneau, a été mis à l'eau à Le Guilvinec.

Long de 30 m, il sera à pêche arrière. Il est mû par moteur de 1.000 ch et entièrement électrique. Deux treuils, à vitesse variable, assurent de bord de 12 tons, tirés par deux moteurs à courant différents. Deux passerelles et une timonerie d'avant-timonerie. Les aménagements sont conçus avec soins et spacieux et particulièrement soignés en chauffage et ventilation. L'équipage sera de quatre hommes.

MONITEUR DE LA FLOTTE

AFFECTATIONS

Officiers de Marine

CAPITAINES DE VAISSEAU

CAPITAINES DE FREGATE

CAPITAINES DE CORVETTE

LIEUTENANTS DE VAISSEAU

ENSEIGNE DE VAISSEAU DE 1re CLASSE

ENSEIGNE DE VAISSEAU DE 2e CLASSE

Officiers des Equipages de la Flotte

OFFICIER DE 1re CLASSE

OFFICIERS DE 2e CLASSE

Commissariat

Officiers mariniers

PREMIERS-MAITRES

MAITRES

SECONDS-MAITRES

Personnel infirmier

PREMIERS-MAITRES

MAITRES

SECONDS-MAITRES

QUARTIER-MAITRE DE 1re CL.

Ingénieurs des Directions de Travaux du commissariat

Condamnation de l'aviso « Francis-Garnier »

NOUVELLES MARITIMES

Antilles

Océan Indien

Préparation par correspondance à l'Ecole des Officiers d'Administration de la Marine

REVUE D'ETUDES Militaires, Aériennes et Navales

VENTE DE CHARITÉ DE L'A.D.O.S.M.

ATTRIBUTION DE COMMANDEMENTS

Bâtiments de surface

CAPITAINES DE VAISSEAU

CAPITAINES DE FREGATE

CAPITAINES DE CORVETTE

LIEUTENANTS DE VAISSEAU

OFFICIERS DE 1re CLASSE DES EQUIPAGES

Sous-marins

CAPITAINE DE VAISSEAU

LIEUTENANTS DE VAISSEAU

Aéronautique navale

LIEUTENANTS DE VAISSEAU

Commandements maritimes

CAPITAINE DE VAISSEAU

CAPITAINE DE FREGATE

MARINS

Ecole du Génie Civil

RÉVOLTE A BORD D'UN NÉGRIER DANS L'ATLANTIQUE (1832)

Suite de la page 3

UNE LIBERTÉ RECONQUISE EN VAIN

Pierre BOUIOL

POUR LE LAVAGE DES MAINS TRES SALES

SAVON PATE ARMA

LA GAZETTE DES ANCIENS MARINS

Un appel aux « arpètes » de 1914

OU SONT NOS BATIMENTS

NOUVELLES MARITIMES

Manche et Atlantique nord

Méditerranée

Atlantique sud

PETITES ANNONCES

Citroën

de RENNES

CENTRALES

THERMIQUES

Marine Nationale

CITROËN

CASINO

RECEPTIONNAIRES

MAGASINIERS

EXPEDITIONNAIRES

COLS BLEUS

Toutes les nouvelles maritimes

COLS BLEUS

LA RÉGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS

PERMUTATIONS

AGENDA MARINE 67

PRIX DE L'AGENDA

la gazette des anciens marins

ET DE TOUTES NOS AMICALES

CANNES

[illegible]

Les anciens marins à leurs morts

[illegible]

PARAY-VIEILLE-POSTE

La réunion générale du 6 Novembre

[illegible]

ACOMAR-PARIS

Réunion de rentrée à la Pépinière

[illegible]

NANTES

[illegible]

(SUITE DE LA GAZETTE DES ANCIENS MARINS en page 15)

TOULON

Hommage aux sous-mariniers péris en mer

[illegible]